



RÉGION
AQUITAINE



Communiqué de presse

Mercredi 20 janvier 2015

**La force d'une grande Région, les talents de nos territoires :
Rencontre des Présidents des Régions
Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
à Poitiers, à la Maison de la Région, le mardi 20 janvier 2015**

Jean-François Macaire, président de la Région Poitou-Charentes, Gérard Vandenbroucke, président de la Région Limousin et Alain Rousset, président de la Région Aquitaine, s'engagent avec énergie dans la réforme territoriale dans laquelle ils voient une opportunité historique pour construire un nouveau modèle d'innovation économique, social, culturel et de développement durable, contribuant ainsi au redressement de la France.

« Les récents événements et l'immense élan républicain qui a suivi nous obligent à faire le choix de l'unité et de repenser nos politiques publiques dans une perspective du vivre ensemble. »

1/ Les principes généraux d'actions pour la constitution de la grande Région et leur mise en œuvre

A l'occasion de ce regroupement, ils souhaitent forger une organisation innovante fondée sur une gouvernance territoriale, où chaque territoire pourra pleinement exprimer ses talents, valoriser ses atouts et identifier les expériences à partager, de manière à créer une région nouvelle.

- Pendant la période de préparation que constituera l'année 2015, les présidents des trois Régions existantes s'engagent ensemble à :
 - Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la continuité de l'action publique au 1^{er} janvier 2016 ;
 - Proposer à leurs assemblées des actions communes permettant de tirer parti dès 2015 des meilleures pratiques de chacune des trois Régions ;
 - Susciter des échanges accrus entre les habitants et les acteurs des 3 régions.

- La nouvelle Région devra être structurée de manière à ce que les services publics dont elle aura la responsabilité soient organisés au niveau territorial le plus pertinent pour satisfaire de manière optimale les besoins de ses habitants.

Le siège de la nouvelle Région sera à Bordeaux. L'administration régionale sera répartie sur 3 pôles territoriaux à Bordeaux, Limoges et Poitiers.

La localisation des services associera à chaque étape les agents du service public et les acteurs des territoires. Elle sera définie afin de garantir la mise en œuvre efficace des services de proximité et de prendre en compte les compétences et savoir-faire acquis par chaque territoire. De nouvelles méthodes de travail, ciblées par exemple sur les systèmes d'information, seront proposées.

La nouvelle organisation ne devra pas entraîner de charges nouvelles pour les contribuables, sans augmentation d'impôts.

- L'exécutif de la nouvelle Région assurera les engagements pris par les Régions existantes, notamment au titre des politiques contractuelles spécifiques avant la fusion

(contrats de territoires, Contrat de Plan Etat-Région, Fonds européens) ; de la même manière, il continuera dans le cadre de la loi à appliquer dans une période intermédiaire les règlements d'intervention de chacune des trois Régions. Dans les deux cas, l'objectif sera d'aboutir à la mise en place de politiques communes qui prendront en compte les spécificités des territoires.

- Tout au long du processus, des dispositifs appropriés d'information et de participation devront permettre d'associer les habitants et les acteurs économiques et sociaux, notamment les CESER et les Chambres Consulaires à la co-construction de la nouvelle Région.

Les trois Régions ont d'ores et déjà mobilisé leurs équipes et mis en place des groupes de travail thématiques autour des compétences régionales. Les équipes collaborent activement autour d'un calendrier serré avec l'objectif d'assurer une continuité de l'action publique dès le 1^{er} janvier 2016. Une nouvelle rencontre des équipes de direction générale des 3 Régions est organisée le 22 janvier prochain.

La priorité est mise sur les fonctions supports :

- Maîtrise des systèmes d'information et des réseaux informatiques ;
- Gestion des Ressources Humaines.

2/ La force de la grande Région : les premières actions communes

Les trois Présidents de Région ont décidé de proposer dès à présent 4 projets prioritaires :

- une politique de mobilité commune concernant les TER et les actions liées aux LGV ;
- une politique commune de soutien et d'accompagnement des PME y compris en fonds propres dans la perspective de l'usine du futur ;
- un projet numérique d'aménagement et de développement du territoire : préfigurer une structure commune de gestion et de commercialisation des réseaux numériques pour bonifier les offres des opérateurs et accélérer le déploiement sur les territoires, notamment en zones rurales ;
- un projet climatique pour la transition énergétique dans le bâtiment et les transports.

L'ensemble de ces principes fondateurs et de ces actions marquent la volonté des 3 présidents de capitaliser sur la puissance accrue de la nouvelle Région pour améliorer la situation de l'emploi de ses habitants, le développement de ses entreprises et la réduction des inégalités entre ses territoires.

La nouvelle Région devra disposer pour cela des ressources adaptées à ses compétences, notamment la mobilité et le développement économique.

Pour toute information complémentaire, contacts :

- Région Poitou-Charentes :

- Maryline Simoné, conseillère régionale - 06 31 24 64 30 ; maryline.simone@gmail.com
- Valérie Courrech, attachée de presse - 06 15 56 12 84 ; valerie.courrech@gmail.com
@PoitouCharentes

- Région Aquitaine :

- Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 / presse@aquitaine.fr
Facebook : RegionAquitaine - Twitter : @RegionAquitaine

- Région Limousin :

- Marie-Pierre Boisserie - 05 55 45 17 18 - 06 77 72 13 42
mp-boisserie@cr-limousin.fr
www.region-limousin.fr / www.facebook.com/regionlimousin